

# LE GONNESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE

| N° 219

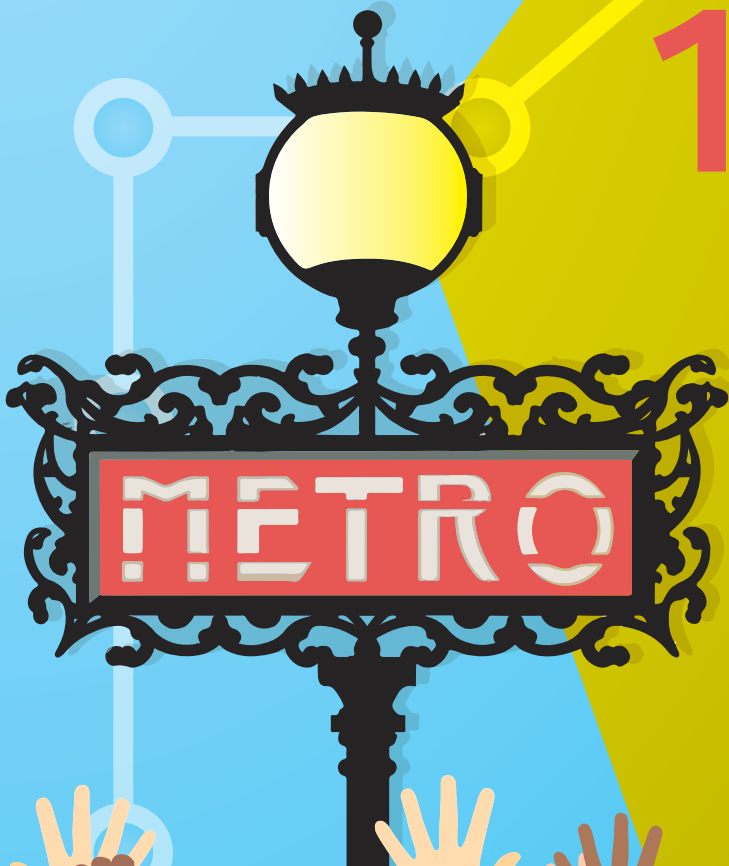
| MAI 2016

## Événement

Participez à  
la réunion publique  
sur la ligne **17**  
du métro

Mardi  
**10 MAI**  
à 20h

Salle  
Jacques  
Brel



**14** Roissy Pays de France est installée

**16** Les quatre commerces du centre-ville ouvrent

**18** Inscriptions à la restauration scolaire



Retrouvez plus d'informations sur [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

# SOMMAIRE

**02 / retour sur**

**04 / actualités**

**06 / zoom service**

La Gestion Urbaine  
et Sociale de Proximité

**08 / acteurs locaux**

Les collectionneurs de Gonesse

**9 / hommage**

à Anita Méhenni

**10 / événement**

Participez à la réunion publique  
sur la ligne 17 du métro

**12 / jeunesse**

Nos jeunes ont du talent

**14 / intercommunalité**

Roissy Pays de France est installée

**15 / santé**

Adélaïde Hautval : la demande  
de moratoire rejetée

**16 / commerce**

Les quatre commerces  
du centre-ville ouvrent

**17 / éducation**

Les inscriptions aux activités pré et  
post scolaires changent

**18 / scolaire**

Réservez dès maintenant la place de  
votre enfant à la cantine

**19 / menus des enfants**

**20 / en bref**

**21 / infos pratiques**

**22 / tribunes**

## SANTÉ

Adélaïde Hautval



Vendredi 15 avril s'est tenue à la salle Jacques Brel de Gonesse la quatrième réunion publique du collectif de défense de l'offre de santé publique de l'Est du Val d'Oise.

## CITOYENNETÉ

Opération Quartier propre



Cette année encore l'Opération quartier propre, organisée par l'Opievoy et le centre socioculturel Louis Aragon, a permis de mobiliser petits et grands pour les sensibiliser à l'éco-citoyenneté.

**CULTURE**

Biennale d'art contemporain



Pour la 10<sup>e</sup> édition, la Biennale d'art contemporain prend la forme d'une exposition d'œuvres en plein air collées sur des panneaux électoraux. Les productions des 10 artistes peuvent être admirées jusqu'au 5 juin le long du chemin St-Blin et dans le parc St-Blin.

**CITOYENNETÉ**

Commémorations du 24 avril



Le 24 avril dernier était une journée pour se souvenir. Se souvenir à la fois des victimes et héros de la Déportation mais aussi des victimes du Génocide arménien et assyro-chaldéen. A cette fin se sont retrouvés devant le Mémorial des génocides du XX<sup>e</sup> siècle des élus, associations, citoyens et représentants des instances jeunesse.

**SPORT**

Tournoi municipal de judo



Le dimanche 3 avril, la salle d'armes du complexe sportif Colette Besson s'est transformée en dojo pour accueillir le Tournoi Municipal de Judo et plus de 400 participants issus de 17 clubs franciliens.



## SPORT

### Les Jeux sportifs de Gonesse

Le samedi 21 mai, la Ville organise les Jeux sportifs de Gonesse. C'est un moment privilégié qui permet à tous les enfants scolarisés à l'école élémentaire de découvrir les différentes activités qui peuvent être pratiquées localement grâce aux ateliers proposés par les associations sportives. Durant un après-midi ludique et convivial, les enfants accompagnés de leurs parents, participent aux différentes épreuves proposées : course à pied, basket-ball, escrime,

gymnastique, golf, tennis, football, judo, karaté, twirling bâton, pétanque, rugby, volley-ball et saut en longueur. Il faut rappeler que lors de cette manifestation aucune inscription sur place ne sera faite et que l'enfant est placé sous l'entière responsabilité de ses parents. En plus de ces ateliers sportifs, d'autres activités ludiques sont accessibles : structures gonflables, accrobranche, trampo-elastique...

## MUSIQUE

### Appel à projet Fête de la musique

Vous avez du talent et vous souhaitez le montrer? Vous aimez la musique et vous êtes partant pour vous présenter sur scène le 21 juin? Les candidats retenus se produiront en extérieur sur la place Marc Sangnier.

Proposez vos talents en répondant à l'appel à participation. Vous avez jusqu'au 23 mai pour postuler. Pour cela, veuillez télécharger la fiche de candidature sur le site Internet de la Ville ([ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)) et le renvoyer par mail à l'adresse [musique.danse@mairie-gonesse.fr](mailto:musique.danse@mairie-gonesse.fr)

**Pour tout renseignement :**

01 39 85 19 85 ou 01 39 85 32 37



## CITOYENNETÉ

### Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai, les Gonessiens sont invités à se rendre au cimetière à 11h pour célébrer les 71 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Un bus est mis à votre disposition le long de la mairie pour un départ au cimetière prévu à 10h45.

### Commémoration le 23 mai en hommage aux victimes de l'esclavage colonial

Le 23 mai prochain, la Ville vous convie à la commémoration en hommage aux victimes de l'esclavage colonial sur le parvis de la commémoration de l'abolition de l'esclavage à 11h. A la suite de la cérémonie, un vin d'honneur est prévu au centre socioculturel Louis Aragon.

## VIE LOCALE

## Repair Café, le 31 mai à Marc Sangnier

Le mardi 31 mai, le centre socioculturel Marc Sangnier accueillera un « Repair Café » de 10h à 16h. Le concept est simple : vous pouvez venir profiter d'un espace café où vous pourrez apprendre à réparer vos objets. Réparer ses objets défectueux plutôt que les jeter et d'en racheter, c'est à la fois une mesure d'économie mais aussi un geste éco-citoyen. Plusieurs ateliers seront aussi ouverts au public : réparation d'appareils électroménagers, dépannage informatique (ordinateur et imprimante), customisation et réemploi de palettes, ou encore une initiation au code informatique. De nombreux stands d'informations seront également présents (mission locale, CIO, PIJ, sensibilisation aux économies d'énergie).

**Renseignements** au 01 39 85 19 35



## SANTÉ

## Découvrez votre nouvel hôpital

Le nouveau centre hospitalier de Gonesse ouvre ses portes le temps d'un week-end permettant aux habitants de découvrir le site lors de journées portes ouvertes. Des visites des locaux se dérouleront tout au long de la journée permettant à chacun de visiter l'intérieur de l'hôpital (hall d'entrée, bloc opératoire, balnéothérapie...). Venez nombreux visiter le site avant son ouverture au grand public en juin ! Rendez-vous les samedi 14 mai de 14h à 17h et dimanche 15 mai de 10h à 15h, Devant la passerelle à l'entrée du nouvel hôpital  
Adresse : Boulevard du 19 mars 1962

**Contact :** Pour toute information, contacter Maud Piant au service Communication de l'hôpital au 01 34 53 21 98



## JEUNESSE

## Festival de courts-métrages

Le samedi 4 juin à 14h au cinéma Jacques Prévert, vous pourrez assister gratuitement au Festival de court métrage amateur de Gonesse. Plusieurs courts métrages proposés par des jeunes de la Ville seront diffusés au cours de l'après-midi. Si vous avez entre 12 et 26 ans, n'hésitez pas à envoyer votre court métrage. Pour cela, télécharger le règlement et la fiche d'inscription sur le site de la Ville de Gonesse.

**Formats vidéos acceptés :** avi, mov, mpeg (sur support DVD, clé USB, carte SD ou envoyé par WeTransfer ou assimilé à l'adresse mail [jeunes-talents@mairie-gonesse.fr](mailto:jeunes-talents@mairie-gonesse.fr))



**Thomas CLÉMENT**  
Coordinateur de la Gestion  
Urbaine et Sociale de Proximité

## La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)

# Pour améliorer la vie à la Fauconnière

**S**i vous n'habitez pas le quartier de La Fauconnière, vous n'avez sans doute jamais croisé un agent de la GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité). Cette équipe montée en 2013 a pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans le quartier. Pour cela, les bailleurs ont embauché cinq agents de terrain et la municipalité a recruté le coordinateur de la GUSP, Thomas Clément.

Gonesse n'est pas la seule ville à disposer d'une GUSP, un concept apparu dans les années 80, à partir du constat que la rénovation urbaine ne suffisait pas pour améliorer la vie dans les quartiers et qu'il fallait associer l'urbanisme et le social.

Au quotidien, le travail de la GUSP consiste à créer le lien entre les habitants, les bailleurs sociaux de la Fauconnière et les services de la Ville. Les dépôts sauvages, les jets de papiers et détritiques sur la voie publique, les dégradations, les tags créent un climat d'insécurité et de malaise dans le quartier. Maintenir le quartier dans un bon état, agréable à vivre, dépend beaucoup et même principalement du comportement des habitants.

### Faire de la pédagogie

C'est pour cette raison que la GUSP mène de grandes campagnes de sensibilisation des habitants, en parallèle de son travail quotidien. Ainsi, en 2015, l'équipe de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité a réalisé un grand porte-à-porte pour lutter contre la pollution visuelle que représentent les paraboles. « Pour cela, il a fallu réfléchir à un argumentaire cohérent. On ne peut pas seulement leur demander d'enlever leur parabole, il faut proposer une solution aux habitants », explique le coordinateur de la GUSP. La plupart du temps, les

possesseurs de paraboles n'étaient simplement pas informés qu'ils pouvaient retrouver les mêmes chaînes sur le réseau classique. Résultat, une cinquantaine de paraboles a pu être retirée. Face au succès de la méthode, l'équipe de Thomas Clément a renouvelé l'expérience à propos des encombrants sur les balcons. Sur à peu près 50 balcons recensés comme posant problème, il en reste une vingtaine qui ne sont pas parfaitement débarrassés, mais le plus gros a été fait. « L'objectif de ces portes-à-portes est de résoudre un problème précis par le dialogue mais aussi de montrer aux habitants que leur bien-être et celui de leurs voisins passent aussi par leurs propres comportements », poursuit-il.

### Améliorer la relation avec les bailleurs

Le travail de la GUSP est aussi de relayer les problèmes des habitants notamment auprès des bailleurs. « De plus en plus de gens viennent nous voir. Parfois ils ont entendu parler de notre dispositif, d'autres fois, c'est le gardien d'immeuble qui les envoie. La très grande majorité vient pour se plaindre de la relation avec le bailleur », raconte Thomas Clément. La GUSP essaie de maintenir de bonnes relations avec les bailleurs et profite des comités techniques entre la Ville et les bailleurs pour faire avancer ces questions et proposer de vraies solutions aux habitants. Les bailleurs eux-mêmes ont compris l'importance de se rapprocher du terrain et d'être attentifs aux besoins des habitants, ce qui explique leur participation à la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

 **Contact du coordinateur de la GUSP**  
Téléphone : 01 39 85 88 99



## LES CHIFFRES DE LA GUSP À LA FAUCONNIÈRE



**4**  
bailleurs  
sociaux



**8000**  
habitants



**6** agents



**2100**  
logements



Environ  
**50**  
paraboles  
enlevées



Environ  
**500**  
pigeons  
capturés

# Les collectionneurs de Gonesse partagent leur passion

**L'association des collectionneurs de l'Union philatélique de Gonesse et environs Jean Mermoz rassemble des passions diverses : des timbres aux pièces de monnaie rares en passant par les capsules de bouteille de champagne.**

**L**e 28 février dernier, la salle Jacques Brel s'est transformée en repère des collectionneurs. "L'Union philatélique de Gonesse et environs Jean Mermoz" y a organisé son 30<sup>e</sup> salon des collectionneurs. Le salon a été l'occasion de présenter les différentes collections des membres de l'association qui regroupe trois types de passionnés. Tout d'abord, les philatélistes qui collectionnent les timbres du monde entier, mais principalement ceux de France. L'association compte aussi parmi ses membres un groupe de numismates, qui collectionne des pièces rares.

Un deuxième groupe est un peu moins connu : les placomusophiles. Ces derniers collectionnent les capsules de champagne, la petite plaque ronde en fer blanc qui recouvre la tête des bouchons de champagne. Le catalogue Lambert recense les 50 000 capsules dignes d'être collectionnées. Le marché de la placomusophilie est beaucoup moins onéreux puisqu'il ne fonctionne que par l'échange, contrairement aux deux autres collections où les achats et les échanges se font selon la loi de l'offre et de la demande.

Chaque année, les visiteurs du salon reçoivent en cadeau une carte postale de la ville de Gonesse au début du XX<sup>e</sup> siècle. A l'occasion du centenaire de la Grande guerre, Gustave Truc, président de l'association passionné d'histoire, offre aussi des cartes postales de sa création qui retracent un événement de la guerre de 14-18.

## Deux réunions par mois

L'association des collectionneurs se réunit deux fois par mois, sauf pendant les vacances scolaires, à la maison de quartier des Tulipes. Les réunions sont toujours l'occasion de partager sa passion et ses nouvelles acquisitions. « On a demandé d'étendre l'association et le salon à d'autres types de collections, mais certaines collections sont trop imposantes pour être facilement déplaçables », explique Monsieur Truc en vrai passionné lui qui collectionne à la fois les timbres et les cartes postales. « Je suis tombé dedans quand j'avais 6 ou 7 ans avec les timbres et je n'ai jamais arrêté » se souvient-il. L'association compte plus d'une soixantaine d'adhérents même si Monsieur Truc note une certaine désaffection. Avec le développement des sites Internet et la vente en ligne, les collectionneurs ressentent moins le besoin



de se réunir et de se donner des conseils ou tout simplement pour réaliser des échanges. En revanche, les visiteurs du salon sont toujours aussi nombreux pour venir découvrir des pièces rares.

**Contact de l'association :** L'Union philatélique de Gonesse et environs Jean Mermoz  
Président : M. Truc / Téléphone : 01 39 87 38 58  
E-mail : upgejm@wanadoo.fr



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

1<sup>er</sup> mars : FILOMIN Talya  
WILSON Lyam  
4 mars : ISSHAK ISSEF Noé  
5 mars : GUERZOU ELBOUZZAOUI Khadija  
7 mars : BENDIDI Maryam  
DIXIT Kerann  
9 mars : AIMAR Razene  
10 mars : SADIQ Aamna  
17 mars : ERMAGAN Marianna  
19 mars : IORDANESCU Emma

20 mars : AMALI Imane  
MAKHLOUF Kaïs  
22 mars : LEBARILLIER Alexandra  
23 mars : YAQOOB Momina  
25 mars : KARATAY Émilie  
28 mars : MASSAL Mariam  
PAYET William  
30 mars : AMROU Souleyman  
HAMIANE Danyah

### DÉCÈS

23 février : MAYELA Jules  
1<sup>er</sup> mars : VOIRON Philogène  
7 mars : GERALDO Nourouline  
8 mars : AUGUSTINE Bernadin  
9 mars : FRIOB née VELICKY Monique  
10 mars : NOËL née PERS Marguerite  
19 mars : ABELA née FENECH Marguerite  
21 mars : PELLETIER Jean-Pierre  
22 mars : MORIENA Giancarlo  
SIMONUTTI née DEUFF Nicole  
23 mars : NANNOU Mohamadally  
29 mars : TOULY Marcel  
31 mars : LE COMTE née WOLOSZYANKO Zinaida

# La Ville rend hommage à Anita Méhenni

**La Ville de Gonesse est très triste d'annoncer le décès d'Anita Méhenni, à l'âge de 56 ans. Elle travaillait au centre socioculturel Marc Sangnier.**

« C'est une nouvelle tragique et les pensées de tous les élus et les agents de la Ville vont à la famille d'Anita, son mari, et ses enfants », s'est ému Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonesse. Le responsable hiérarchique d'Anita, Alain Duguet se souvient d'elle comme d'une femme au grand cœur. « On dit toujours du bien des personnes décédées mais Anita, on disait déjà tellement de bien d'elle avant », raconte-t-il.

Dans le quartier de la Fauconnière où elle était très connue de beaucoup d'habitants, les messages de sympathie affluent. Elle était surnommée « la mamma » au centre socioculturel, toujours disponible et serviable, « parfois trop, elle en oubliait de prendre des vacances, se souvient Alain Duguet. Même pendant sa chimiothérapie, elle faisait tout pour venir travailler et calait ses rendez-vous les vendredis pour pouvoir revenir travailler dès le lundi. »

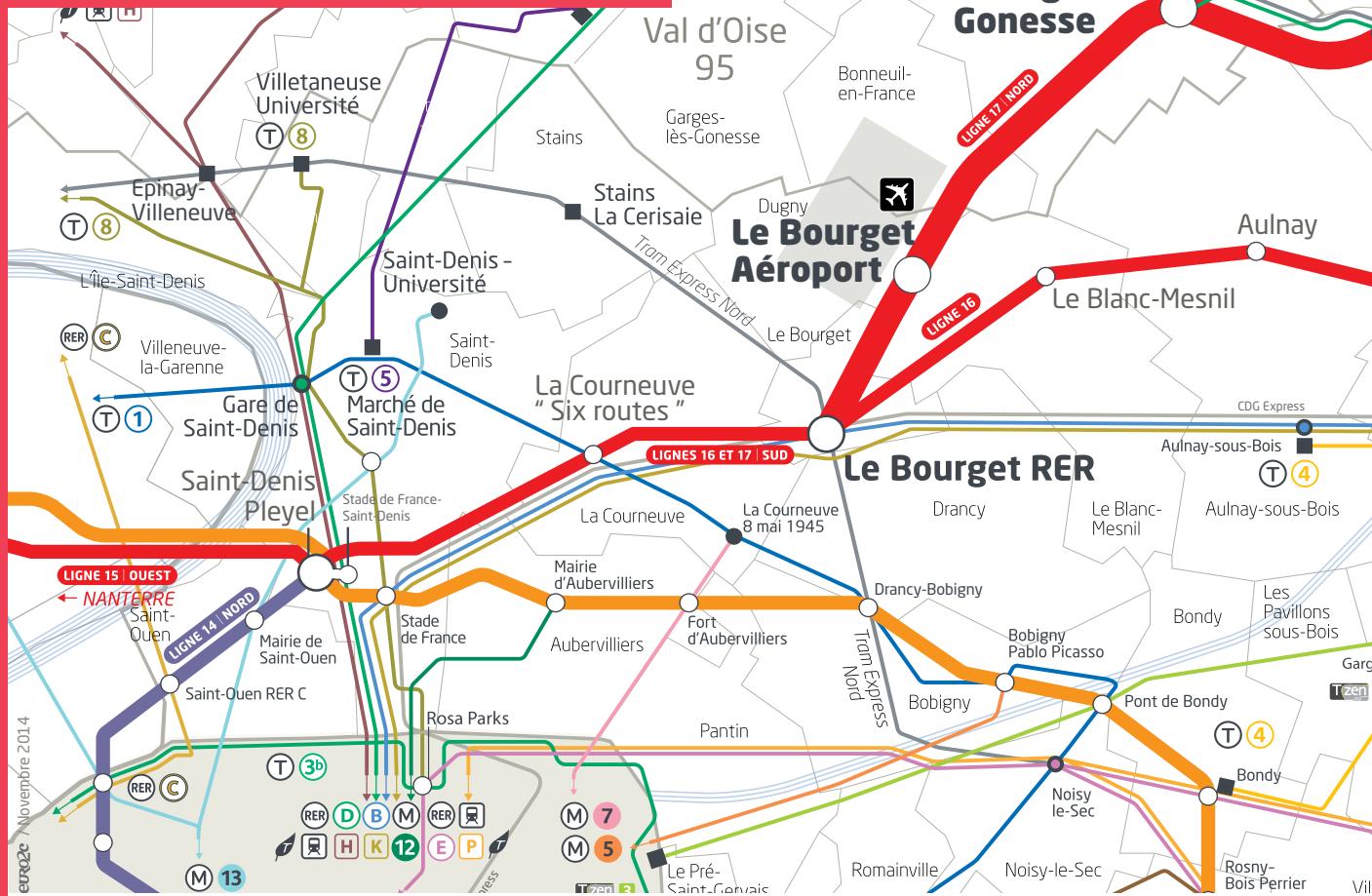
Très impliquée dans son travail mais aussi dans la vie du quartier, elle était toujours partante pour aider à installer les jours de manifestations de la Ville comme la brocante ou la Fête du Pain. « Elle était toujours à l'écoute à l'accueil du CSC Marc Sangnier et présente à toutes les manifestations des centres socioculturels et de la Ville, Anita laisse un grand vide » se souvient Lucie Eulalie, adjointe au Maire, déléguée à la Culture et aux Centres socioculturels.

Alain Duguet explique que sa famille l'a beaucoup entourée dans les derniers moments. « Avec l'équipe du centre, on allait beaucoup la voir et on a côtoyé sa famille qui était très bienveillante avec nous, on retrouve vraiment une part d'elle en eux », explique Alain Duguet.



ÉVÈNEMENT MARDI 10 MAI

# Participez à la réunion publique sur la Ligne 17 du métro



L'enquête publique sur la ligne 17 Nord du grand Paris express (métro automatique) est en cours dans les différentes mairies concernées par le tracé et se terminera le 31 mai. D'ici 2024, la gare du triangle de Gonesse permettra de rejoindre la gare

de Saint-Denis pleyel, l'aéroport du Bourget et la plateforme de Roissy. **MARDI 10 MAI À 20H À LA SALLE JACQUES BREL DE GONESSE**, participez à la réunion publique pour découvrir ce projet de transport en commun qui permettra de raccrocher Gonesse au Grand Paris !



## L'ENQUÊTE PUBLIQUE du 25 avril au 31 mai

Un commissaire enquêteur assurera des permanences à l'Hôtel de Ville aux dates suivantes :

### A l'Hôtel de ville

- Lundi 25 avril de 9h à 12h
- Mardi 17 mai de 16h à 19h
- Mardi 31 mai de 15h30 à 18h30

### Au Pôle Population Education et Solidarité

- Samedi 28 mai de 9h à 12h

## La LIGNE 17 en chiffres

- Environ 20km de voie dont 5,5 km en aérien  
voyages/jour seront effectués sur la ligne 17.
- Entre 60 000 et 80 000 voyages/jour seront effectués sur la ligne 17.
- Un train toutes les 3 à 4 minutes en heure de pointe
- 35 min = trajet Aéroport Charles de Gaulle <> La défense (1h aujourd'hui)

Débats publics et naissance du Grand Paris Express  
Approbation du schéma d'ensemble du réseau

Nouvelle étape de concertation (réunions publiques et actions d'information)

Enquête publique en vue de la déclaration d'utilité publique

Démarrage des travaux préparatoires (déviation des réseaux)

Démarrage des travaux de génie civil

Mise en service entre Le Bourget RER et l'aéroport Roissy Charles de Gaulle

Mise en service jusqu'à la gare du Mesnil-Amelot

DU DÉBAT PUBLIC À LA MISE EN SERVICE

septembre 2010 à août 2011

du 20 novembre au 20 décembre 2014

du 25 avril au 31 mai 2016

2018

2019

2024

2030

# Nos jeunes ont du talent

Retour en images sur la soirée très animée du 13 avril à la salle Jacques Brel où se sont succédé sur scène des jeunes talents de Gonesse ou des villes voisines.

Tours de chant, spectacles de danse, numéro d'hypnose ou encore démonstrations sportives ont ravi un public nombreux.



Les hypnotiseurs Thomas et Fayçal



Béline et Mel Sugar



Youva du groupe Positives Paroles



Célia et Johanna du groupe Jeunesse à l'affiche



Les danseuses de Nutcase



Hailé et Khalil

# INAUGURATION DU GYMNASSE JESSE OWENS

---

---

**SAMEDI 7 MAI À 14H**

Rue Nelson Mandela

---

---



**En présence  
de Lilian Thuram**

Président de la Fondation  
Education contre le racisme

INFOS : 01 34 45 11 06

[WWW.VILLE-GONESSE.FR](http://WWW.VILLE-GONESSE.FR)



# Roissy Pays de France est installée

**La nouvelle Communauté d'agglomération à laquelle appartient Gonesse a élu son président et voté son premier budget.**

**L**e premier Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France s'est tenu à Roissy-en-France le 31 mars 2016, en présence des 105 délégués des 42 communes membres et d'un public nombreux. Après deux mois d'attente en raison de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat, la nouvelle communauté d'agglomération, issue de la fusion des intercommunalités de Roissy Porte de France et de Val de France dans le Val d'Oise et étendue à 17 communes de Seine-et-Marne pour un total de 42 communes et 346 000 habitants, a pu réellement prendre forme.

Lors de la première séance, Patrick Renaud, Maire-adjoint de Roissy-en-France a été élu Président de la Communauté d'agglomération. 15 vice-présidents et 10 conseillers communautaires délégués ont également été élus.

**Trois élus de Gonesse se sont vus confier une délégation. Ilham Moustachir est ainsi élue vice-présidente en charge de la Formation, de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle. Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonesse est nommé Conseiller communautaire délégué à la Culture et au Patrimoine et Alain Pigot, Conseiller communautaire délégué à la Coopération décentralisée en collaboration avec le délégué à la communication, la presse, l'événementiel et l'informatique, Pierre Barros, maire de Fosses.**

### Le premier budget voté à l'unanimité

Le Conseil communautaire s'est à nouveau réuni le 14 avril et a voté son budget à l'unanimité, preuve que cette toute nouvelle agglomération avance avec la bonne volonté et l'assentiment de tous. Ce budget précise les dépenses dans les différents domaines d'intervention de l'agglomération : en

matière de développement économique et grands projets, emploi et formation, aménagement, habitat, transports, services publics de proximité, sécurité, développement durable, culture et sport.

**Dans ce budget, l'agglomération a validé la dotation de 1,2 million d'euros à la Ville de Gonesse. La municipalité avait intégré ces éléments à ses propres calculs pour réaliser son budget. La municipalité a alloué cette somme au budget d'investissement.**

### Les 42 communes de Roissy Pays de France

1. Arnouville
2. Bonneuil-en-France
3. Bouqueval
4. Chennevières-lès-Louvres
5. Claye-Souilly
6. Compans
7. Dammartin-en-Goële
8. Ecoen
9. Epiais-lès-Louvres
10. Fontenay-en-Parisis
11. Fosses
12. Garges-lès-Gonesse
13. Gonesse
14. Goussainville
15. Gressy
16. Juilly
17. Le Mesnil Amelot
18. Le Mesnil Aubry
19. Le Plessis-Gassot
20. Le Thillay
21. Longperrier
22. Louvres
23. Marly-la-Ville
24. Mauregard
25. Mitry-Mory
26. Moussy-le-Neuf
27. Moussy-le-Vieux
28. Othis
29. Puiseux-en-France
30. Roissy-en-France
31. Rouvres
32. Saint-Mard
33. Saint-Witz
34. Sarcelles
35. Survilliers
36. Thieux
37. Vaud'Herland
38. Vémars
39. Villeneuve-ss-Dammartin
40. Villeparisis
41. Villeron
42. Villiers-le-Bel



# Fermeture de l'hôpital de Villiers-le-Bel : la demande de moratoire rejetée

Un collectif de défense de l'offre de santé publique dans l'Est du Val d'Oise fut fondé il y a un an suite à l'annonce de la fermeture de l'hôpital de Villiers-le-Bel Adélaïde Hautval (ex Charles Richet), alors que l'EHPAD le Cèdre Bleu à Sarcelles et Jacques Hachard à Marly-la-Ville étaient également menacés de fermeture.

La sauvegarde de l'EHPAD de Marly-la-Ville est aujourd'hui assurée suite à une intervention de Jean-Pierre Blazy, député de la circonscription, qui a obtenu l'adossement de l'établissement à l'hôpital de Gonesse par une convention de gestion. Néanmoins, le Cèdre Bleu à Sarcelles a fermé suite au rapatriement des lits dans la capitale par la Mairie de Paris et la fermeture progressive de l'hôpital Adélaïde Hautval se poursuit. Les places sont actuellement transférées dans des

hôpitaux de Paris, de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise (dont l'hôpital de Gonesse).

Dans ce dossier, Jean-Pierre Blazy avait demandé un moratoire à l'occasion d'un rendez-vous avec le collectif au siège de l'ARS, d'une réunion au cabinet de la ministre des Affaires sociales et de la Santé puis à travers deux courriers adressés à Marisol Touraine. Le député-maire de Gonesse regrette la décision de refus du moratoire qui aurait permis d'apaiser les tensions actuelles et de prendre le temps d'une analyse plus poussée des besoins de santé du territoire et d'une meilleure concertation sur le plan social.

Vous trouverez ci-dessous des extraits de la réponse de Madame Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, à la demande de moratoire.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

*Cher* Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la prise en charge des personnes âgées dans le territoire Est du Val d'Oise et la situation de l'hôpital Adélaïde HAUTVAL, ainsi que sur le calendrier de mise en œuvre du futur groupement hospitalier de territoire intégrant le centre hospitalier (CH) de Gonesse.

Comme vous le savez, l'hôpital Adélaïde HAUTVAL, établissement de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), est en grande partie vétuste et nécessiterait des investissements particulièrement importants.

L'AP-HP a donc présenté un projet de réorganisation des filières de prise en charge, en lien étroit avec les autres établissements de santé du territoire qui disposeront de capacités d'accueil neuves ou totalement rénovées. Le CH de Gonesse, dont la reconstruction a été très fortement soutenue par les pouvoirs publics, sera l'un des partenaires de ce projet.

Cette coopération élargie permettra de rapprocher les patients de leur domicile, d'améliorer les conditions d'hébergement des personnes âgées, ainsi que les conditions de travail des professionnels. Elle permettra de garantir le

maintien d'une offre de soins de qualité pour le bassin de vie des Valdoisiens.

[...]

Cette opération étant pleinement engagée, un moratoire présenterait des risques qui ne peuvent être négligés tant dans l'intérêt des usagers que des personnels et il est souhaitable que les calendriers annoncés soient tenus.

Cependant, je partage votre légitime préoccupation sur les conditions de mise en œuvre concrète de ce projet, qui concerne en premier lieu les personnes âgées accueillies, les personnels et les établissements de santé partenaires. C'est pourquoi j'ai demandé à ce que soit assurée une information actualisée des élus, des établissements partenaires et des représentants des patients.

[...]

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma sincère considération.

Marisol Touraine



# Les quatre commerces du centre-ville ouvrent

**Deux des quatre commerces de la place du Général de Gaulle accueillent déjà leur clientèle. Dans le courant du mois de mai les deux autres commerces ouvriront leurs portes.**

Cela fait plusieurs mois que nous vous annonçons l'ouverture prochaine de quatre nouveaux commerces en centre ville sur la place du Général de Gaulle. Mi-mai, les quatre enseignes auront ouvert leurs portes. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la fleuriste, madame Batho a d'ores-et-déjà ouvert son magasin « Fleurs d'aujourd'hui », tout comme madame Launay qui a déménagé son salon d'esthétique « La bell' Haumière ». Dans le courant du mois de mai, monsieur Dehedin ouvrira son salon de coiffure pour bénéficier d'une plus grande surface que son précédent salon situé sur la place du 8 mai 1945. Enfin, Monsieur Lopes ouvrira d'ici le 15 mai sa cordonnerie et complètera ainsi le linéaire de ces quatre commerces de proximité, chacun avec sa spécialité. Le centre-ville manquait cruellement d'une fleuriste et d'un cordonnier et les nouveaux emplacements de « la Bell' Haumière » et de « Dehedin coiffure » leur donne plus de visibilité, plus d'espace et un nouveau souffle.

## Une nouvelle supérette Vival rue de Paris

Dans le courant du mois de mai une supérette, sous l'enseigne Vival, va ouvrir au 9 rue de Paris, en lieu et place dans l'ancien « petit Casino » qui avait fermé il y a quelques années. Monsieur et Madame Berbak qui gère l'épicerie de la rue de Paris seront les gérants de cette nouvelle enseigne. « *Il y a beaucoup de Vival à Paris et je voulais en installer un à Gonesse* », explique monsieur Berbak.





# Les modalités d'inscription aux activités pré et post scolaires changent

**A partir de la rentrée prochaine, les familles devront décider, au moment de l'inscription, les jours de présence de leur enfant aux accueils de loisirs et pré et post scolaires.**

L'inscription aux activités pré et post scolaires, c'est-à-dire les accueils avant école et après l'école ainsi que les accueils de loisirs du mercredi après-midi, fonctionnera sur le même principe que pour la restauration scolaire : les familles remplissent un dossier de réservation des différents jours de présence. La famille sera facturée en fonction de ces jours réservés. Le tarif est calculé en fonction des revenus des parents. Pour cela, un taux d'effort a été fixé par la Ville, en fonction du nombre d'enfants (voir tableaux ci-dessous). Le prix est défini par

le calcul suivant : on prend le revenu mensuel que l'on multiplie par le taux d'effort (voir tableaux ci-dessous) et l'on obtient le tarif horaire. Ce tarif est compris dans une fourchette définie par la Ville en fonction du nombre d'enfants. A noter : les tarifs de l'accueil pré et post scolaire et ceux de l'accueil de loisirs (mercredi après-midi et vacances scolaires) sont calculés à l'aide d'un taux d'effort différent.

**Pour prendre rendez-vous pour l'inscription** contacter entre 9h et 12h, du lundi au vendredi, le 01 34 45 10 75.

## GRILLE TARIFAIRE DES ACCUEILS DE LOISIRS (MERCREDIS APRÈS-MIDI ET VACANCES) (TARIF À L'HEURE)

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	Hors commune
TAUX D'EFFORT	0,0002498	0,0002473	0,0002448	
TARIF HORAIRE MINIMUM	0,66	0,65	0,64	2 €
TARIF HORAIRE MAXIMUM	0,83	0,82	0,81	

## GRILLE TARIFAIRE DES ACCUEILS PRÉ ET POST SCOLAIRE (TARIF À L'HEURE)

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	Hors commune
TAUX D'EFFORT	0,0003535	0,0003510	0,0003485	
TARIF HORAIRE MINIMUM	0,93	0,92	0,91	2,70 €
TARIF HORAIRE MAXIMUM	1,18	1,17	1,16	



# Réservez dès maintenant la place de votre enfant à la cantine

**Les inscriptions à la restauration scolaire pour l'année 2016-2017 doivent être validées avant le 31 juillet.**

Les inscriptions à la restauration scolaire ont débuté et se terminent le 31 juillet. Pour faire face à l'augmentation des impayés, la municipalité a choisi de modifier les règles d'inscription pour la rentrée prochaine. L'inscription ne sera acceptée que si la famille est à jour dans le paiement de ses factures de restauration scolaire. Au moment de l'inscription, la famille devra annoncer les jours où l'enfant mangera à la cantine. La famille sera ensuite facturée en fonction de ces jours déclarés et non des jours de présence. Ce système permet à la Ville de commander le nombre de repas au plus juste et d'éviter ainsi le gaspillage. La famille pourra annuler un repas sans que le repas ne soit compté si elle prévient une semaine à l'avance (5 jours ouvrés). Dans le cas contraire elle devra payer le tarif normal. En cas

d'absence pour maladie d'une durée supérieure à deux jours, la famille doit transmettre un certificat médical sous huit jours. Les deux premières journées d'absence ne seront pas déduites de la facture (à l'image des jours de carence de l'assurance maladie). Si l'enfant souhaite déjeuner à la cantine sans que son repas n'ait été réservé au moins une semaine à l'avance, un repas lui sera servi, mais il sera facturé à un tarif majoré (6 euros et 12 euros pour les élèves habitant hors de la commune). Le prix du repas réservé est quant à lui porté à 4 euros (10 euros hors commune).

**Pour prendre rendez-vous pour l'inscription** veuillez contacter entre 9h et 12h, du lundi au vendredi, le 01 34 45 10 75.

## TARIFS APPLICABLES

	Scolaires	Hors commune
REPAS STANDARD (RÉSERVÉ DANS LES DÉLAIS)	4 €	10 €
REPAS RÉSERVÉ, NON CONSOMMÉ ET NON ANNULÉ DANS LES DÉLAIS	4 €	10 €
REPAS NON RÉSERVÉ DANS LES DÉLAIS ET CONSOMMÉ	6 €	12 €



# MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

## LUNDI 2 MAI

- Tortis au surimi
- Salade de riz niçois
- Bœuf sauté au Colombo
- Colin sauce brésilienne

### Haricots beurre à la ciboulette

- Mimolette
- Carré de l'est

Fruits de saison

## MARDI 3 MAI

- Macédoine mayonnaise
- Salade de betteraves
- Filet de hoki au basilic
- Escalope de dinde sauce vallée d'Auge

### Pommes vapeur

- Cotentin nature
- Tartare ail et fines herbes

Fruits de saison

## MERCREDI 4 MAI

- Carottes rapées
- Céleri rémoulade

- Saucisse de Toulouse
- Quenelles de brochet sauce Nantua

### Dés de courgettes à l'ail

- Yaourt aromatisé
- Yaourt nature et sucre

Cake aux poires

## JEUDI 5 MAI

FÉRIÉ

## VENDREDI 6 MAI

PONT DE L'ASCENSION

## LUNDI 9 MAI

- Friand au fromage
- Friand à la viande
- Omelette
- Sauté de porc sauce bercy

### Petits pois saveur du jardin

- Fromage blanc aux fruits
- Fromage blanc et sucre"

Fruits de saison

## MARDI 10 MAI

- Salade de tomates
- Pomelos et sucre
- Escalope de dinde sauce normande
- Poisson blanc gratiné

### Boullgour

- Fraidou
- Fromage fondu Président

- Compote pomme ou poire

## MERCREDI 11 MAI

- Oeuf dur mayonnaise
- Saucisson à l'ail et cornichon

- Rôti de bœuf aux oignons
- Médaille de merlu

### Epinards béchamel et riz

- Coulommiers
- Saint Paulin

Fruits de saison

## JEUDI 12 MAI

- Salade verte aux croûtons
- Salade verte et mimolette
- Colin poêlé
- Crêpinette de porc au jus

### Gratin de Crécy (gratin de carottes à la crème)

- Petit suisse sucré
- Petit suisse aux fruits

- Moelleux au chocolat
- Tarte griottine

## VENDREDI 13 MAI

- Concombre vinaigrette
- Salade coleslaw

- Poulet sauté sauce mandarine
- Filet de hoki à la provençale

### Farfalles

- Saint Nectaire
- Bûchette mi chèvre

Flan chocolat ou vanille

## LUNDI 16 MAI

FÉRIÉ

## MARDI 17 MAI

- Melon jaune
- Pastèque
- Emincé de dinde aux oignons
- Pépites de colin pané

### Purée de pommes de terre

- Montboissier
- Croc' lait

- Piores au sirop
- Abricots au sirop

## MERCREDI 18 MAI

- Salade de lentilles
- Salade du Maghreb (pois chiches, tomates, ciboulette, échalote)

- Sauté de veau au basilic
- Filet de hoki sauce matelotte

### Haricots verts

- Yaourt aromatisé
- Yaourt velouté nature et sucre

Fruits de saison

## JEUDI 19 MAI

- Salade verte et dés de brebis (Aquitaine)
- Salade verte niçoise (région PACA)

- Sauté de poulet sauce bercy (Ile de France)
- Steak de colin sauce waterzoi (Nord)

### Pommes fruits et pommes quartiers (Normandie)

Maroilles (Nord)

Cake spéculoos maison (Nord)

## VENDREDI 20 MAI

- Carottes râpées au citron Vinaigrette au persil
- Courgettes rapées

- Filet de saumon frais sauce oseille
- Escalope de porc sauce mimolette

### Coquillettes

- Gouda
- Saint Môret

Crème dessert au chocolat ou caramel

## LUNDI 23 MAI

Croisillon aux champignons ou au fromage

- Burger de veau sauce bbq
- Colin ail et fines herbes

### Chou-fleur saveur du jardin

- Yaourt nature et sucre
- Yaourt aromatisé

Fruits de saison

## MARDI 24 MAI

- Radis et beurre
- Pomelos et sucre
- Steak de colin sauce dugléré
- Poulet sauté sauce printanière

### Pommes boulangères

- Camembert
- Pavé demi sel

- Compote pomme-banane ou pomme-fraise

## MERCREDI 25 MAI

- Salade de tortis
- Taboulé au boulgour
- Chicken wings
- Calamars à la romaine

### Blettes braisées

Petit suisse sucré ou aux fruits

Fruits de saison

## JEUDI 26 MAI

- Concombre à la crème
- Salade de tomates
- Boeuf braisé sauce mexicaine
- Médaille de merlu sauce citron

### Courgette et blé

- Coulommiers ou Edam

- Liégeois au chocolat ou vanille

## VENDREDI 27 MAI

Salade du chef (salade, tomate, olives, emmental, dés de dinde)

- Filet de hoki sauce tajine
- Carré de porc fumé au jus

### Petits pois et carottes au jus

- Mimolette ou Fraidou

- Gâteau basque
- Tarte normande fraîche

## LUNDI 30 MAI

Salade coleslaw

- Sauté de porc sauce dijonnaise
- Steak de colin sauce olives

### Pommes campagnardes

Yaourt nature et sucre ou aromatisé

Esquimaux vanille

## MARDI 31 MAI

- Salade de coquillettes thon mayonnaise
- Salade de pommes de terre à l'échalote
- Nuggets de volaille
- Pavé du fromager

### Jardinière de légumes

- Brebis crème
- Cotentin nature

Fruits de saison

## MERCREDI 1ER JUIN

- Macédoine mayonnaise
- Salade de betteraves
- Sauté de bœuf à l'ancienne
- Filet de hoki sauce aurore

### Lentilles au jus

Fromage blanc aux fruits ou au sucre

Fruits de saison

## JEUDI 2 JUIN

Melon jaune ou pastèque

- Filet limande à la crème
- Emincé de poulet andalouse

### Semoule et jus

Brie ou bûchette mi-chèvre

Compote pomme-framboise ou poire

## VENDREDI 3 JUIN

- Salade verte et tomates
- Salade vosgienne aux lardons

- Steak haché au jus
- Pavé de poisson mariné au thym (colin ou hoki)

### Chou romanesco et brocolis

Emmental ou Carré de l'est

Far breton aux pruneaux



## Atelier nutrition/sport

Des ateliers nutrition/sport sont ouverts aux collégiens. Au programme de ces ateliers organisés du samedi 4 juin au 16 juillet prochain, des sessions sportives pour apprendre à faire du sport et de la remise en forme seul et des ateliers nutrition pour apprendre à faire des repas équilibrés. Vous avez jusqu'au 20 mai pour vous inscrire. Pour toute information, prenez contact avec l'infirmière de votre collège.

## La Ville cherche des jeunes retraités actifs

La Ville recrute des agents de prévention aux abords des écoles. Pour cela, elle souhaite engager de jeunes retraités actifs qui habitent à côté d'une école pour percevoir un complément à la retraite. Vous serez formé avant de prendre vos fonctions. Vous travaillerez près de chez vous et pendant les périodes scolaires. Les postes sont à pourvoir dès maintenant.

Les horaires : du lundi au vendredi de 8h à 9h. Les lundis et jeudis de 15h45 à 16h45. Les mardis et vendredis de 16h45 à 17h45.

**Contact :**  
service Prévention Médiation  
Téléphone : 01 34 07 90 21

## Info conseil petite enfance, le 19 mai

Un point information/conseil sur la petite enfance aura lieu le 19 mai à 18h30 au Pôle Population Enfance Solidarité (avenue Pierre Salvi). Ce rendez-vous est ouvert à tous les parents qui souhaitent obtenir davantage d'informations sur les modes de garde, sur les prestations CAF liées à l'arrivée d'un enfant ou sur tous les autres sujets concernant la petite enfance. Cette action est menée en partenariat avec la CAF et la PMI.

**Renseignements** auprès  
du service Petite enfance au 01 34 45 10 79



## Les ballets du Val d'Oise recrutent des bénévoles

Les Ballets du Val d'Oise recherchent des participants, dans le cadre de la préparation du spectacle du mois d'octobre « La légende d'Arthur » :

**En priorité :** Adolescents (à partir de 15 ans) et Hommes (sans limitation d'âge). Jeunes filles et Dames acceptées également.

**Deux possibilités :** participer à quelques chorégraphies rythmées et modernes et scènes d'actions, ou à des scènes théâtrales et à de la figuration.

Vous pouvez rencontrer les membres de l'association au Gymnase Jesse Owens (La Madeleine), le mercredi à partir de 20h ou le samedi à partir de 14h pour plus de renseignements.

**Pour tout renseignements :** 06 03 91 44 98

**PROPRETÉ**

**Collecte des déchets verts**

La collecte des déchets verts débute à Gonesse. Elle concerne uniquement les secteurs pavillonnaires de Gonesse.

**Les dates de collecte jusqu'à septembre**

- Mercredis 11 et 25 mai
- Mercredis 8 et 22 juin
- Mercredis 6 et 20 juillet
- Mercredis 3, 17 et 31 août

Merci de déposer les déchets verts au devant de votre propriété dans les sacs mis à disposition par la communauté d'agglomération, ou en fagots d'un mètre ficelés s'il s'agit de branchages.

Par ailleurs, si vous avez des déchets verts à évacuer: la déchèterie est à votre disposition au 17 rue gay Lussac.

**Les interdits :**

- Les déchets verts présentés dans des sacs en plastique
- La terre
- Les branchages de plus d'un mètre
- Les gravats et les cailloux

**Pour tout complément d'informations,** vous pouvez contacter le numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) au 0800 321 231.

**SOLIDARITÉ**

**Ma-residence.fr, le réseau social qui vous rapproche de vos voisins**

**QU'EST-CE QUE C'EST ?**

C'est le premier réseau social de proximité et de solidarité. Ce réseau permet de lutter contre l'isolement, de communiquer avec les gens de votre immeuble, de votre résidence, de votre quartier, de votre commune et de favoriser :

- Le partage des services et des objets
- L'échange sur la vie de son quartier et de son immeuble

**COMMENT FAIRE ?**

**Vous avez Internet :** vous hésitez ou ne savez pas comment vous y prendre : vous pouvez contacter la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit et une animatrice vous aidera pour l'utilisation du site ma-residence.fr par Internet.

**Vous n'avez pas Internet :** vous pouvez retirer un formulaire à la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit. Vous le retournerez dûment complété à une animatrice qui se chargera de publier votre annonce ou votre demande sur le compte du CCAS.

[www.ma-residence.fr](http://www.ma-residence.fr)

**FAMILLE**

**L'association Pour le Couple et l'Enfant à votre écoute**

Vous recherchez une écoute, un lieu pour exprimer vos difficultés de couple et/ou de parents ? L'Association Pour le Couple et l'Enfant (APCE95) vous propose l'écoute de professionnels spécialisés dans la famille (médiateurs familiaux, conseillers conjugaux et familiaux, psychologues cliniciens).

Vous êtes confronté dans votre vie à une situation de rupture conjugale, familiale ? La médiation familiale vous aide à reprendre le dialogue, décider ensemble des changements et de l'organisation de vie, à trouver des solutions concrètes dans l'intérêt de chacun et plus particulièrement des enfants.

Les permanences ont lieu deux samedis par mois de 9h à 12h à l'Agence Civile, place du 8 mai 1945 à Gonesse.

Votre couple va mal ? Vous n'arrivez plus à communiquer entre vous, avec vos enfants ? Chacun s'enferme dans son isolement ? Vous ne trouvez pas votre place dans la famille recomposée ? La consultation conjugale et familiale vous aide lors d'entretiens individuels ou en couple à rétablir une communication, à comprendre l'origine des difficultés rencontrées, reconstruire un projet de vie, seul, à deux, en famille.

Les permanences ont lieu deux jeudis par mois de 9h à 12h à l'Agence Civile, place du 8 mai 1945 à Gonesse.

**Pour tout renseignement et prise de rendez-vous,** contacter le : 01 30 73 17 19  
[apce95@couple-enfant.org](mailto:apce95@couple-enfant.org)  
 site : [www.couple-enfant-95.org](http://www.couple-enfant-95.org)



## Groupe socialiste et apparentés

### FISCALITE LOCALE

Comme nous l'avons expliqué précédemment les dotations de l'Etat sont en baisse pour la deuxième année consécutive. Depuis 2 ans, sans toucher aux services rendus aux Gonessiens, nous avons fait des économies partout où c'était possible. Cette année, 500 000 euros d'économies nouvelles ont été faites sur le fonctionnement de la commune. Aller au-delà, c'était toucher à ce qu'attendent les Gonessiens : fallait-il rendre payant les TAP (temps d'activités périscolaires) comme dans d'autres communes ? Fallait-il supprimer des postes d'ATSEM en maternelle ? Fallait-il renoncer à l'ouverture du Parc de la Patte d'Oie ?...

Nous avons été contraints cette année, après 10 ans de non augmentation de revoir à la hausse les taux communaux, dans un contexte institutionnel nouveau, ainsi :

- La taxe d'habitation, qui avait diminué en 2014, fait l'objet d'une réévaluation (0.5 points) qui corrélée à la baisse de la taxe intercommunale conduit à une baisse de ce qui sera payée par tous les Gonessiens,
- Les locataires bénéficieront également de la baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui leur sera répercutée dans les charges par leur bailleur,
- La part communale sur le Foncier Bâti augmente de 1.8 points mais est compensée par la baisse de la TEOM. Cependant il faut ajouter la hausse de la taxe intercommunale et surtout celle de la taxe départementale, qui augmente près de trois fois plus que la part communale, ce qui conduit à une hausse de ce que paieront globalement les propriétaires.

Le 14 avril, date limite de vote des taux et des budgets, la nouvelle Communauté d'Agglomération a voté une redistribution de 1,2 millions pour la ville de Gonesse. Cette somme n'avait pas pu être incluse au budget de la ville puisée votée au dernier moment. Néanmoins nous escomptions ce réajustement que nous réserverons exclusivement à l'investissement, qui est passé de 11 millions en 2015 à 7,5 millions au budget 2016. Or il est important de garder des capacités d'investissement dynamiques afin de réaliser le programme sur lequel les Gonessiens nous ont élus : l'école de musique, la réfection du stade de football et de prévoir la réhabilitation/reconstruction des écoles de la Fauconnière dès 2017. Ces écoles ont 50 ans et le programme de travaux nécessaires représente environ 14 millions !

Par démagogie, un conseiller municipal qui a quitté la majorité propose d'annuler les augmentations de taux communaux votées en 2016. Or il sait pourtant que la date limite est dépassée et qu'aucune des villes de l'intercommunalité, n'a procédé à une annulation. Ce conseiller conduit une aventure personnelle très isolée qui s'appuie sur l'opposition qu'il a décidé de rejoindre ! Il préfère attaquer la décision de hausse modérée de la commune plutôt que de communiquer sur les augmentations trois fois plus importantes du Conseil Départemental qui conduisent à un doublement de la part du Département en 5 ans ! Décidément ce conseiller est très loin des intérêts de Gonesse et des préoccupations des Gonessiens.

## Groupe communiste et républicain

### OUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GONESSE

Depuis le 17 mars le débat sur le projet Europacity est lancé.

Cela fait plus de 20 ans que le Triangle de Gonesse est identifié par l'Etat et la région Ile de France comme l'un des principaux sites de développement de l'Ile de France pour le positionnement stratégique et économique de la France au plan international.

Le projet Europa city (80 hectares sur les 250 du Triangle) est innovant, attractif et permet de tirer vers le haut notre territoire qui en a bien besoin.

Le choix d'Europa city, que notre groupe a toujours soutenu est guidé par trois raisons majeures.

C'est d'abord un territoire jeune et en expansion démographique et économique.

Ensuite, nous bénéficions d'une situation géographique exceptionnelle entre Paris et l'aéroport Charles-de-Gaulle qui offre un espace adapté au déploiement d'Europa city au sein d'un nouveau quartier.

Enfin le territoire bénéficie d'une accessibilité idéale pour les transports en commun (ligne 17 du métro Saint-Denis-Pleyel – Le Mesnil Amelot), RER D (Barreau de Gonesse), réseau de bus (RATP et Trans Val-d'Oise), autoroutes A1, A3, A 104, avenue du Paris, RD 370.

Europa city fait ainsi partie intégrante de l'aménagement du Triangle de Gonesse porté par l'établissement public d'aménagement de la Plaine-de-France. Cette opération, située sur l'un des principaux pôles de développement économique de l'Ile-de-France, accueillera progressivement un quartier d'affaire dont un pôle d'innovation, Europa city et un parc créatif.

Europa city, ce seront, entre autres, 50 000 m<sup>2</sup> dédiés à la culture sous toutes ses formes avec un vaste espace d'expositions d'envergure internationale, un centre culturel pour enfants, deux salles de spectacles de 2000 et 500 places, une salle pour le cirque contemporain, un centre de ressources et une résidence d'artistes. Les commerces accueilleront des enseignes inédites en France. Le pôle loisirs proposera un parc aquatique, un parc d'aventure ou encore une ferme pédagogique.

Ce projet innovant accorde une attention toute particulière aux terres agricoles qui constituent près de la moitié du Grand Roissy.

La priorité est donnée à la recherche d'un équilibre entre développement urbain, économique et préservation de l'agriculture nécessaire sur un territoire constitué de 9 500 ha de terres riches et fertiles au cœur du Grand Roissy.

De plus, le projet architectural prévoit d'allier une densité d'activités à de vastes espaces piétons en libre accès. Il crée également un écosystème urbain économisant les ressources.

Grâce aux énergies renouvelables sollicitées, les consommations seront allégées. Le recyclage et la valorisation des déchets permettra une gestion optimisée des ressources. Enfin le choix architectural ainsi défini favorisera le confort des visiteurs et la limitation des nuisances.

Le choix de notre Groupe est clair : réussir l'avenir des gonessiens dans le Grand Paris

## Agir pour Gonesse

Nos premières pensées s'adressent aux familles des victimes des attentats meurtriers ayant endeuillé nos amis belges le 22 mars dernier.

Cédric SABOURET exclu de la majorité par le député et maire

Cédric SABOURET (Conseiller Municipal et Conseiller Départemental PS) est de plus en plus en opposition avec Jean-Pierre BLAZY (député et maire PS). A-t-il enfin compris que l'intérêt des Gonessiens et de la Ville doit être la priorité avant sa carrière politique ? Lors du Conseil Municipal du vendredi 18 mars 2016, Cédric SABOURET s'est démarqué du «monarque et de sa cour», en votant contre plusieurs dossiers inscrits à l'ordre du jour. A savoir : la motion relative à l'avant-projet de loi «El Khomri», alors que la majorité municipale «socialo-communiste» réclamait sa suppression. Nous avons voté contre, ainsi que Cédric SABOURET. Pour le vote des taux d'impositions locales pour 2016, les «socialo-communistes» ont augmenté la taxe d'habitation de 1,50% et les taxes foncières de 5,43%. La préservation du pouvoir d'achat des Gonessiens est pour nous une priorité. Nous avons dénoncé et déploré cette hausse d'impôts. Une fois de plus, Cédric SABOURET s'est démarqué en votant comme nous contre cette augmentation.

### Election des délégués communautaires

L'élection fut sans surprise : une mascarade bien orchestrée par le « Monarque » (député et maire). Relégué arbitrairement en septième position sur la liste au lieu de la troisième prévue, Cédric SABOURET a demandé à se présenter en candidat libre. Lors du scrutin, 5 membres de la majorité ont eu le « courage » (mais à bulletin secret) de voter pour Cédric SABOURET. A l'issue du vote, le « Monarque » a annoncé dans la foulée et d'un ton péremptoire le retrait des délégations des élus «félons». Constatant que la procédure du vote n'a pas été respectée, nous avons adressé une demande en annulation de cette élection non conforme aux modalités C de l'article L5211-6-2.

### «EuropaCity»

Une majorité d'élus de droite et de gauche en Ile-de-France est opposée à ce projet, excepté une minorité d'élus du Val d'Oise. Une étude remet en cause la création des 11 500 emplois de ce projet pharaonique. Ce projet est en réalité un méga centre commercial similaire aux 7 existants sur l'Est du Val d'Oise. Ceci est confirmé par le responsable en chef du projet «EuropaCity». L'étude soulève également la présence dans un rayon de 20kms de plusieurs centres commerciaux dotés de plus de 150 boutiques identiques en difficulté, déjà pour certains. Ils vont pâtir d'avantage avec la venue de ce mastodonte qu'est « EuropaCity » avec ses 500 commerces. L'analyse démontre que les promesses faites ne seront pas tenues. En effet, dans 90% des cas, car il est compliqué de recruter dans les métiers de «maitrise» des magasins (animateurs, chefs de rayon...). L'enquête conclut que l'arrivée du géant n'entraînerait pas de créations d'emplois, mais seulement un déplacement géographique des emplois. Nous avons un exemple flagrant avec la venue de «Leroy Merlin». Si les futurs employés ne sont pas les Gonessiens, l'étude montre que les clients ne le seront pas non plus. Ce projet n'est pas en adéquation avec les faibles revenus et le fort taux de pauvreté des habitants et des villes voisines. 24,6% de la population de Gonesse vit sous le seuil de pauvreté.

## Gonesse Bleu Marine

Europacity : nouvelles du front

Pour le groupe immobilier chargé de la promotion du projet de méga-centre commercial Europacity, l'affaire était réglée comme du papier à musique. Des réunions d'informations thématiques devaient se tenir pour la forme, réglementation oblige ; des documents de présentation, luxueux et en quantité infinie, devaient répandre la bonne parole du groupe Immochan ; la presse locale, bien peu curieuse, devait relayer les éléments de langage soigneusement pesés ; des élus moyennement emballés étaient mobilisés dans la précipitation pour donner un écho politique aux attentes des Gonessiens...

Las ! Deux mois après le lancement officiel du débat public, la machine à propagande s'est grippée. Les critiques d'habitants sceptiques fusent de partout dans des salles municipales de moins en moins fréquentées ; les chômeurs doutent de promesses d'embauches, trop belles pour être sincères ; les commerçants du Val d'Oise et de Seine Saint-Denis s'éffraient à l'idée de devoir affronter la terrible concurrence d'un nouveau centre commercial ; le bus d'information sillonne la Plaine de France sans guère attirer les foules...

En un mot comme en cent, le projet Europacity ne fait plus rêver. Pire, cette folle opération, née de l'alliance improbable entre un député maire de Gonesse en mal de notoriété politique et un groupe international obsédé par la rentabilité financière de ses investissements hasardeux, révèlent peu à peu la réalité de ses vices réhébilités. On apprend ainsi que les études d'impact commercial, culturel, et environnemental, notoirement insuffisantes, ont été réalisées et financées à l'initiative du seul groupe Immochan : quelle objectivité peut-on dès lors leur accorder ? On découvre aussi que les communes de Seine-Saint-Denis, pourtant largement concernées par le centre commercial Europacity, n'ont pas été associées ces dernières années à la concertation menée en amont de ce projet : y-a-t-il là une volonté de verrouiller la réflexion pour mieux imposer le discours de ses promoteurs ? On constate enfin que les autorités indépendantes chargées de conduire le débat public ne cessent d'admonester le groupe Immochan, le député-maire de Gonesse, et même le Préfet du Val d'Oise, pour rappeler à chacun l'évidence suivante : l'opération Europacity demeure un projet et qu'il ne saurait être présenté autrement qu'abusivement comme un fait accompli...

Dans le cadre de l'aménagement du Triangle de Gonesse, il est grand temps que la puissance publique reprenne la main sur une opération d'importance nationale, abandonnée aujourd'hui aux seuls appétits d'un groupe privé : garants de l'intérêt général, l'Etat et la région ne doivent plus afficher la fausse neutralité qu'ils font mine d'observer dans cette affaire. Des études contradictoires doivent être enfin réalisées ; des cabinets d'experts, véritablement indépendants, doivent être missionnés pour nourrir authentiquement la réflexion commune. De ce point de vue, un sursaut prometteur semble se profiler à l'horizon : le Conseil régional Ile-de-France organisera en effet, le 4 mai prochain, une réunion de présentation avec débat rassemblant l'ensemble des commissions de l'exécutif régional, en présence de Christophe Dalstein, directeur exécutif d'Europacity ! Les Gonessiens peuvent compter sur moi pour démasquer dans cette enceinte parisienne, comme je ne cesse de le faire depuis toujours à Gonesse, les promoteurs d'une opération commerciale anachronique qui tourne le dos aux intérêts économiques, écologiques et culturels de notre commune.

## Europe écologie Les Verts

La loi El Khomri va-t-elle créer de l'emploi ou simplement faire plaisir à Monsieur Gattaz Président du MEDEF ?

Il est clair que le gouvernement donne totalement la main aux entreprises. Si le projet ne touche pas aux 35 heures en apparence, il va les faire disparaître par un nombre d'exceptions en mettant en place des accords dont les entreprises seront les premiers bénéficiaires.

Le temps de travail.

La durée quotidienne du travail peut être portée à 12 heures tout simplement par un accord au sein de l'entreprise. La durée moyenne de 44 heures par semaine peut être portée à 46 heures dans les mêmes conditions. Enfin la durée hebdomadaire peut-être portée à 60 heures, là aussi par un simple accord au sein de l'entreprise.

L'apprentissage.

Les apprentis de moins de 18 ans pourront travailler jusqu'à 10 heures par jour et 40 heures par semaine si des « raisons objectives le justifient » ; lesquelles, cela n'est pas précisé. Cette mesure qui pourrait avoir lieu aujourd'hui est liée à une autorisation de l'inspection du travail. Dorénavant l'entreprise décide et ensuite informe la dite inspection de sa décision.

Les astreintes.

Le Comité européen des droits sociaux a déjà condamné le fait que les temps d'astreinte soient imputés sur le temps de repos. C'est pourtant ce que souhaite mettre en place Madame El Khomri. Il s'agit peut-être là d'un hochet proposé aux parlementaires qui agitera le Landerneau pour faire oublier le reste.

Les cadres et le forfait jour.

Actuellement un cadre travaille au maximum 235 jours par an sans compter ses heures de travail.

Mais il doit bénéficier de 11 heures de repos consécutives. C'est terminé, ces 11 heures pourront être fractionnées.

La baisse des salaires.

Myriam El Khomri accepte les désirs du Medef avec un dispositif qui autorise l'entreprise à adapter le temps de travail et la rémunération en échange du maintien du poste de travail pendant deux ans. En outre pour soi-disant préserver l'emploi en cas de difficultés économiques, l'entreprise pourra moduler le temps de travail et les salaires pendant une durée de cinq ans. En cas de refus du salarié, il sera licencié pour « cause réelle et sérieuse » et non pas pour un licenciement économique, donc sans bénéficier totalement des Assédic.

Licenciement abusif.

Un barème est établi en cas de licenciement abusif en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise.

3 mois pour 2 ans

6 mois pour de 2 à 5 ans

9 mois pour de 5 à 10 ans

12 mois pour de 10 à 20 ans

15 mois pour plus de 20 ans.

C'est là la véritable réforme du code du travail que tous attendaient il y a quatre ans de cela de la part de François Hollande. Mais elle peut surprendre : en effet elle donne beaucoup plus de pouvoirs à l'employeur et détricote les 35 heures. Au lieu de « travailler plus pour gagner plus », on a l'impression de devoir « travailler plus pour en gagner autant » et avec beaucoup moins de sécurité.

Cette loi va-t-elle créer de l'emploi ? Sûrement pas ! Elle se contente de donner plus de flexibilité aux entreprises, surtout à celles qui, mal gérées, n'arrivent plus à équilibrer leurs comptes. Alors on met tout sur le dos des marchés extérieurs et rien sur le dos des entrepreneurs.

## RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le  
compte-rendu du  
Conseil Municipal  
du 18 mars  
sur le site de la ville  
[ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

Le prochain  
Conseil municipal  
aura lieu le  
**MARDI 24 mai,**  
à 20h30  
salle du conseil  
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi. **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Léa Peset.

**Maquette :** Pierre Cliquet

**Photos :** Ville de Gonesse.

**Photogravure et imprimerie :** RPG.

**Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

**Tél. :** 01 34 45 11 67 (service communication). **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesisien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.



# la fête des voisins

vendredi 27 mai 2016



EDITION 2016  
CONTRE  
LE GASPILLAGE

[www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com)

